

3 PILIERS DE GOUVERNANCE DEMOCRATIQUE

Transparence :

=> Partager publiquement nos actions et projets :

- Via le Site Internet de l'association :

La composition des instances dirigeantes

Les règles statutaires

La charte éthique

La charte de valeurs

La raison d'être de l'association

- Via des lectures publiques :

La mise à jour du règlement intérieur

Participation :

La participation des membres au projet associatif est défini dans le règlement intérieur par les bénéficiaires. Elle concerne les bénévoles et les bénéficiaires.

Collaboration :

La diversité des parties prenantes pourra dialoguer et décider ensemble (adhérents, bénévoles, bénéficiaires, partenaires, etc ...).